



Photo : Crédits AESN

INAUGURATION – « Pôle Eau et Biodiversité » Le site Châlonnais de l'agence de l'eau Seine-Normandie héberge désormais 5 structures, au sein de locaux rénovés pour les accueillir.

Au terme d'un an de travaux, Patricia Blanc, directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie, inaugure, ce jour, les locaux rénovés du site de Châlons-en-Champagne situés chaussée du port, en bordure du canal Saint-Martin. Elle poursuit en accueillant les services marnais de l'Agence Française de la Biodiversité et de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage et ajoute que « *la proximité des équipes produiront assurément de belles coopérations entre les structures intervenant dans le domaine de l'eau et de la biodiversité* ». Dès 2012, le Conservatoire de Botanique des Bassins Parisiens et le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne avaient déjà rejoint le site de l'agence de l'Eau. Grand Est Solidarité et Coopération pour le Développement (GESCOD) s'est quant à lui installé chaussée du Port en ce début d'année.

De nombreuses personnalités dont Benoist Apparu - maire de Châlons-en-Champagne, Christian Bruyen - Président du Conseil Départemental, Jean Notat - Conseiller Régional et Denis Conus - Préfet de la Marne ont fait l'honneur de leur présence pour célébrer l'inauguration d'un véritable « *pôle de l'eau et de la biodiversité* » à *Châlons-en-Champagne*. Bruno Bourg-Broc, Président de la Communauté d'agglomération et Lise Magnier étaient également présents. Les établissements publics de l'Etat en charge de l'eau et de la biodiversité et leurs partenaires associatifs confortent ainsi leur implantation à Châlons-en-Champagne.

Les équipes ont eu le plaisir de faire découvrir leur nouvel environnement de travail aménagé comptant 62 postes bureaux dont 24 occupés par les partenaires de l'agence de l'eau. L'aménagement des locaux a été conçu pour offrir une flexibilité en termes d'autonomie et faciliter la synergie entre les collaborateurs.

DONNEES TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT DES LOCAUX :

- ◆ mise en conformité vis-à-vis de la réglementation accessibilité,
- ◆ mise en conformité de la réglementation incendie,
- ◆ réorganisation de la distribution des bureaux pour accueillir les nouveaux locataires,
- ◆ réorganisation des espaces au rez-de chaussée prenant en compte l'accueil du public, les espaces détente du personnel, les vestiaires, le stockage,
- ◆ la création d'un deuxième parking équipé d'une borne de recharge électrique pour deux véhicules.
- ◆ montant des travaux : 620 000€ TTC

CONTACT PRESSE

Agence de l'eau Seine-Normandie
Sandrine Christini-Dusoir

Christini-dusoir.sandrine@aesn.fr

Tel 03.26.66.25.88

www.eau-seine-normandie.fr



Des objectifs et des actions partagés

Actions en faveur des mares menacées

Le travail effectué depuis quelques années par les services de l'AFB en termes de connaissance (recueil de données sur les milieux et les espèces inféodées aux mares) et de protection des mares (opérations de police préventive, remises en état de milieux suite à constats d'infractions) a été développé et partagé avec tous les partenaires du Programme Régional d'Actions en faveur des Mares (Région Grand Est, Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine, CPIE du Pays de Soulaines, LPO Champagne-Ardenne, Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien...).

L'Agence de l'eau Seine-Normandie contribue au financement du programme en faveur des milieux et des amphibiens en soutenant le collectif d'associations, coordonné par le CPIE du Pays de Soulaines du côté champardennais.

Animations pour la préservation des zones humides

L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) assure la gestion de la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage (RNCFS) du Der (superficie de 5 664 ha) et des étangs d'Outines et d'Arrigny, des bois de l'Argentolle et des Moines, propriété du Conservatoire du Littoral (superficie de 458 ha) dans le cadre d'une convention de gestion avec le Syndicat du Der, l'Office National des Forêts et le Conservatoire du littoral (CL).

En complément, associée via une convention de partenariat, la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) est subventionnée par l'Agence de l'eau pour assurer les suivis scientifiques et l'accompagnement technique pour les différents travaux nécessaires à sa préservation.

L'agence de l'eau soutient le programme global sur les Zones humides du Conservatoire d'Espaces naturels de Champagne-Ardenne pour la gestion et préservation de ses sites gérés, ou la communication, l'ouverture au public.

L'amélioration de la connaissance du fonctionnement (hydrologique, pédologique, indicateurs...) des écosystèmes est un enjeu, notamment sur la Réserve Naturelle Régionale (RNR) de Reuves, plus vaste tourbière alcaline champardennaise au cœur des Marais de Saint-Gond avec une remarquable mosaïque d'habitats d'intérêt communautaire.

Amélioration des connaissances pour des actions locales

Le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP) a réalisé entre 2016 et 2018 une étude de typologie, ainsi qu'une cartographie et hiérarchisation patrimoniale des végétations de zones humides de la vallée de la Marne, d'abord entre Vitry-Le-François et Châlons. A partir de 2019, cette étude entame une seconde phase sur le secteur méandré entre Châlons et Epernay. L'Agence de l'eau participe au financement de ces outils de pré localisation utiles pour identifier des sites prioritaires en termes de conservation du patrimoine remarquable, en concertation avec les acteurs locaux.

Projet d'alimentation en eau potable et assainissement dans des lycées au Togo et au Bénin

A travers l'Association GESCOD, La région Grand Est est porteuse d'un projet qui a permis la réalisation d'infrastructures d'accès à l'eau (mini-adductions d'eau potable fonctionnant à base d'énergie solaire) et d'assainissement (latrines) pour les 8 150 élèves de 16 lycées en milieu rural au Togo et au Bénin. Ce projet s'accompagne d'une mobilisation sociale par la formation/sensibilisation pour une utilisation judicieuse des ressources en eau, une bonne gestion des forages et l'adoption de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement. L'agence de l'eau Seine-Normandie soutient financièrement ces actions dans le cadre de ses interventions dans le domaine de coopération internationale.



L'Agence de l'eau Seine-Normandie (AESN) met en œuvre la politique de l'eau du bassin en finançant les projets des acteurs locaux : collectivités locales, industriels, artisans, agriculteurs ou associations, grâce à des redevances perçues auprès de l'ensemble des usagers. Ces projets contribuent à améliorer la qualité des ressources en eau, des rivières et des milieux aquatiques. Ils préservent et favorisent les cycles de vie d'une grande variété d'espèces et donc de la biodiversité. L'adaptation au changement climatique est le fil conducteur du 11^{ème} programme « Eau et climat » 2019-2024, élaboré et adopté par le comité de bassin, véritable « parlement de l'eau » à l'échelle du bassin Seine-Normandie. Ce programme vise à donner aux territoires et aux acteurs de l'eau, la capacité de s'organiser et les moyens de faire face aux évolutions climatiques.

Forte de 32 agents, la direction territoriale des Vallées de Marne, met en œuvre localement la politique de l'agence, elle est l'interlocuteur privilégié des collectivités locales, mais aussi des acteurs économiques et associatifs. Leur directeur est Daniel Beddelem.



L'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) est un établissement public du ministère de la Transition écologique et solidaire. Elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins. Elle vient en appui aux acteurs publics mais travaille également en partenariat étroit avec les acteurs socio-économiques. Elle a aussi vocation à aller à la rencontre du public pour mobiliser les citoyens en faveur de la biodiversité.

Cinq agents composent le service départemental de l'AFB. Francis Guidou en est le chef de service.



L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) est un établissement public sous la double tutelle des Ministères chargés de l'Ecologie et de l'Agriculture. Il remplit cinq missions principales :

- la surveillance des territoires et la police de l'environnement et de la chasse,
- des études et des recherches sur la faune sauvage et ses habitats,
- l'appui technique et le conseil aux administrations, collectivités territoriales, gestionnaires et aménageurs du territoire,
- l'évolution de la pratique de la chasse selon les principes du développement durable et la mise au point de pratiques de gestion des territoires ruraux respectueuses de l'environnement,
- l'organisation de l'examen et la délivrance du permis de chasser.

Le service départemental de la Marne de l'ONCFS compte 9 agents. Stéphane Chabot est le chef de service départemental.



Le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP/MNHM) – Le Conservatoire botanique national du bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, créé en 1994. Il est agréé par le Ministère de l'environnement depuis 1998. Conformément au code de l'environnement qui définit les missions des conservatoires botaniques nationaux, le CBNBP/MNHM mène, sur son territoire d'agrément, les missions de connaissance de l'état et de l'évolution de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels ; d'identification et de conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels ; d'assistance technique et scientifique auprès de l'État, de ses établissements publics, des collectivités territoriales et de leurs groupements, en matière de flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels ; d'information et l'éducation du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale. Le territoire d'agrément du CBNBP/MNHM couvre environ 20% du territoire (Île-de-France, Centre-Val de Loire, départements bourguignons et départements de Champagne-Ardenne). Une délégation régionale est implantée dans chacune des régions du territoire d'agrément pour répondre au plus près des enjeux des territoires. Le directeur du CBNBP/MNHM est Frédéric Hendoux.



Le Conservatoire des Espaces Naturels de Champagne-Ardenne (CENCA), est une association loi 1901 créée en 1988 qui a pour but de sauvegarder les milieux et les espèces menacées. Il est reconnu par un Agrément Etat-Région au titre de l'article L 414-11 du Code de l'Environnement et est membre de la Fédération des Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels. A l'échelle des 4 départements des Ardennes, de la Marne, l'Aube et la Haute-Marne, le CENCA gère, dans un cadre partenarial, 4 329 hectares de forêts, de pelouses, de marais, d'étangs, de prairies et d'habitats à chauves-souris, répartis sur 229 sites.

Le Conservatoire travaille au quotidien pour conforter et développer son réseau de sites préservés à travers une démarche en 5 axes : Connaître le patrimoine naturel, protéger les sites naturels pour préserver les espèces, gérer durablement pour conserver la biodiversité, valoriser les sites et accueillir le public, conseiller pour une gestion durable du territoire. Pour une meilleure efficacité et une reconnaissance par les acteurs locaux, une équipe salariée pluridisciplinaire est répartie au sein d'antennes départementales, au plus proche du terrain. Le Directeur de l'antenne de Châlons-en-Champagne est Philippe Pinon-Guérin.



Grand Est Solidarités et Coopérations pour le Développement est le réseau régional des acteurs du Grand Est qui souhaitent s'inscrire dans une politique concertée de coopération et de solidarité internationales. Relais entre l'État, les collectivités territoriales, les structures de la société civile - associations, entreprises, institutions diverses.

La nouvelle plateforme GESCOD est issue de la fusion des quatre structures exerçant des missions d'appui à l'action internationale des collectivités et de la société civile du territoire dont l'Agence régionale de coopération et de développement de Champagne Ardenne (Arcod).

Deux agents de GESCOD ont intégré le site de Châlons-en-Champagne dont Eric Quenard, directeur du site.